

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE HAUTES-ALPES**

**DECISION DU PRESIDENT EN DATE DU 11 SEPTEMBRE 2023**

Nous, Roger DIDIER, président de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE,

- Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Président par le Conseil Communautaire du 17.07.2020, visée en Préfecture le 30.07.2020 ;
- Vu l'article R2122-3 du Code de la Commande Public, autorisant les marchés sans publicité ni mise en concurrence préalable pour répondre à droits d'exclusivité ;
- Considérant que le contrat n°CMPE2020-07, passé avec la société TRADIM (75009 PARIS) le 10/12/2019, pour la maintenance du logiciel ECOCITO du Quai de Transfert et de la Déchetterie des Piles, prendra fin le 31/12/2023 ;
- Considérant que le logiciel ECOCITO, portail usager, s'intègre à l'écosystème informatique des déchetteries, et que son changement aurait un impact économique et humain trop important pour la collectivité ;
- Considérant l'attestation d'exclusivité sur la maintenance fournie par la société TRADIM ;

• **DECIDONS**

**Article 1**

Il est conclu un marché sans publicité ni mise en concurrence pour le renouvellement du contrat de maintenance du portail web ECOCITO pour les déchetteries, avec la société TRADIM (75009 PARIS).

**Article 2**

Le présent marché prend effet le 01/01/2024. La durée du marché est de 12 mois, et il sera tacitement reconduit deux fois, par période d'un an.

**Article 3**

Le forfait annuel de maintenance est fixé à 1 324,64 € HT révisable. La dépense sera imputée sur le budget général de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, année 2024 et suivantes.

#### Article 4

Monsieur le Directeur Général des Services Techniques et Madame la Directrice des Systèmes d'Information sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ à Gap, le 11 septembre 2023

Le Président



Roger DIDIER



Transmis en Préfecture le : 03.11.2023  
Publié ou notifié le : 03.11.2023

## Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : CA GAP (05)  
Utilisateur : ACTES AGGLO

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2023_09_63
Objet :	MAPA - Renouvellement du contrat de maintenance pour le portail web des déchetteries ECOCITO
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-09-11 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-200067825-20230911-D2023_09_63-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 005-200067825-20230911-D2023_09_63-AI-1-1_0.xml	text/xml	916 o
<b>Document principal (Acte individuel)</b> Nom original : D_3425.pdf Nom métier : 99_AI-005-200067825-20230911-D2023_09_63-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	59.4 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	3 novembre 2023 à 08h40min24s	Dépôt initial
En attente de transmission	3 novembre 2023 à 08h44min24s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	3 novembre 2023 à 08h44min43s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	3 novembre 2023 à 08h44min47s	Reçu par le MI le 2023-11-03

